

Chiffres clés de l'agriculture corse

Bilan de campagne 2018

Exploitations **Vigne** **Nuciola**
Elevage **Prisuttu** Animaux
Jeunes agriculteurs Emploi
Bovins **Données économiques**
Territoire **Casgiu** Cheptel **AOP**
Clementina **Ovins** Population agricole
Alivu **Caprins** Mela
Castagna **Kiwi** **Maraîchage** Porcins Lait
Fruits d'été **Fruits à coque** Apiculture Agrumes

Sommaire



►► DONNÉES GÉNÉRALES	
Les données météorologiques.....	4
Les données économiques	5
Le territoire et les terres agricoles	6
Les exploitations.....	7
La population agricole et l'emploi.....	8



►► LES CULTURES	
La vigne	9
Les agrumes et le kiwi	11
Les fruits d'été	13
L'olive.....	14
La châtaigne	15
Les autres fruits à coque.....	16
Le maraîchage	17
Les fourrages	18



►► LES ÉLEVAGES	
L'élevage ovin.....	19
L'élevage caprin.....	21
L'élevage porcin.....	23
L'élevage bovin	25
L'apiculture.....	27

►► MÉTHODOLOGIE.....	29
►► GLOSSAIRE	30
►► ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES.....	31

Nous remercions tous ceux, organisations professionnelles et autres collaborateurs, qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce document.

Leur contribution est signalée sur chacune des pages les concernant.

La version numérique de cette publication est disponible sur :

draaf.corse.agriculture.gouv.fr
www.corse.chambres-agriculture.fr
www.odarc.fr

Directrice de la publication :
Sabine Hofferer

Rédactrice en chef : Cécile Delsol

Comité de rédaction :
Chambre Régionale d'Agriculture de Corse (CRA) : **Maddalena Serpentine**
Office du Développement Agricole et Rural de Corse (ODARC) : **Ange Bianchini, Fabien Federici**
SRISE (DRAAF) : **Cécile Delsol, Emmanuelle Alfonsi, Catherine Ritouet**

Conception graphique :
Flora Ambrosini – Kalli Graphic
Photos : **ODARC - SRISE - CRA**
Impression : **PixartPrinting**

Parution : février 2020
Dépôt légal : à parution
ISSN : 2417 - 4092
Prix de vente : 15 €

Edition : **DRAAF de Corse.**
Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE).
Forum du Fangu, 8 avenue Jean Zuccarelli, 20200 BASTIA.

L'année 2018, une année de contrastes

Après trois années consécutives de déficit hydrique, l'année a été marquée par d'abondantes précipitations et des températures supérieures aux normales saisonnières. L'excès d'eau a impacté la qualité de certaines productions et accentué la pression fongique sur la vigne et les vergers.

En dépit de ces aléas climatiques, la viticulture retrouve une production supérieure à sa moyenne quinquennale. A l'export, on observe une forte progression des ventes par rapport à 2017.

La production de clémentines est la plus importante depuis l'obtention de l'IGP (indication géographique protégée). Les mouvements sociaux en ont perturbé l'approvisionnement et le commerce pendant toute la saison. Néanmoins, sur l'ensemble de la campagne, les cours 2018 sont supérieurs de 10 à 15% à la moyenne quinquennale.

La filière castanéicole est toujours fragilisée par le cynips. La production d'amandes est à son plus bas niveau depuis 2013. En revanche, noisette et olive tirent leur épingle du jeu avec de très bons niveaux de production.

Dans les élevages, les enjeux sanitaires (fièvre catarrhale ovine, tuberculose bovine, paratuberculose...) restent des sources de préoccupations majeures.

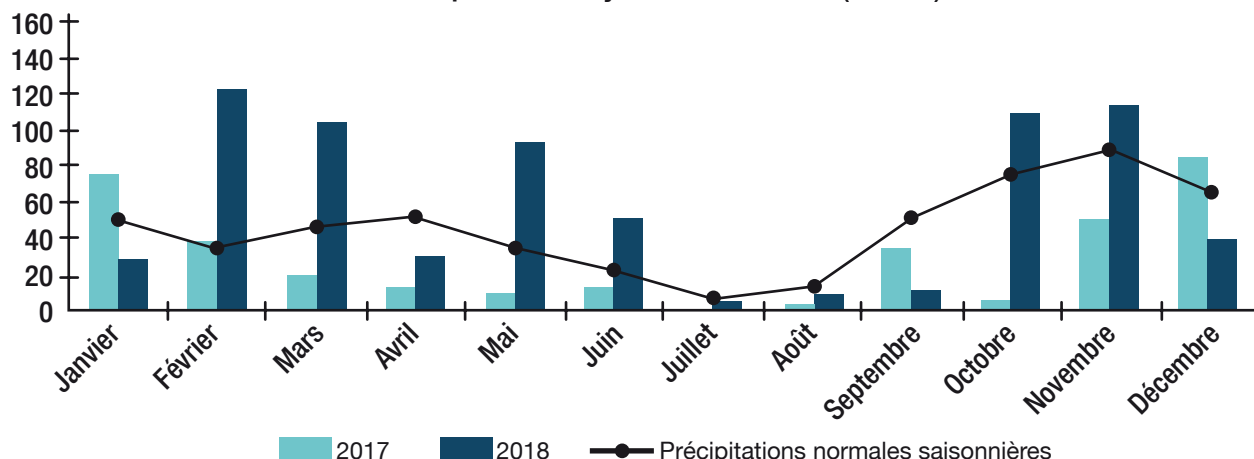


Les données météorologiques

Les précipitations moyennes mensuelles en 2018

Après trois années consécutives de déficit hydrique, les précipitations font leur retour avec un cumul pour l'année 2018 supérieur de 32% à la moyenne des trois dernières décennies. Hormis un été sec, les saisons sont particulièrement pluvieuses avec des excédents mensuels allant de + 43% en octobre à + 149% en mai et jusqu'à + 226% en février.

Précipitations moyennes 2017-2018 (en mm)

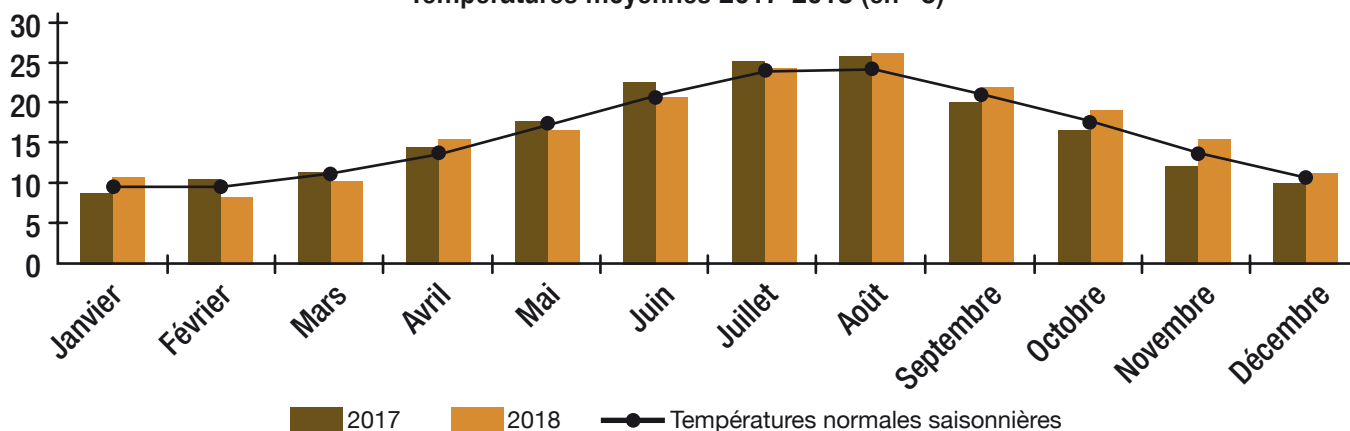


Source : Météo France

Les températures moyennes mensuelles en 2018

À l'image des trois années précédentes, les températures sont très élevées, supérieures aux normales sur la quasi totalité de l'année. L'écart mensuel (+ 1,3 °C en moyenne) est de plus de 2 °C les mois de janvier, avril et août.

Températures moyennes 2017-2018 (en °C)



Source : Météo France

Valeur des productions animales en 2018 (hors subventions)

Productions animales	Valeur 2017 (millions)	Evolution 2018/2017 en volume	Evolution 2018/2017 en prix	Valeur 2018 (millions)
Cheptel et viande	26,8	- 2,0%	+ 0,2%	26,3
Produits avicoles	1,9	- 8,0%	+ 4,1%	1,8
Lait et produits laitiers	22,8	+ 0,2%	+ 0,2%	22,9
Autres produits de l'élevage (miel, ...)	1,9	0,0%	+ 4,7%	2,0
Total produits animaux bruts et transformés	53,3	- 1,2%	+ 0,5%	52,9

Source : Agreste – Comptes de l'agriculture provisoires 2018 et semi-définitifs 2017

Valeur des productions animales en 2018 (hors subventions)

Productions végétales	Valeur 2017 (millions)	Evolution 2018/2017 en volume	Evolution 2018/2017 en prix	Valeur 2018 (millions)
Produits maraichers et horticoles	17,1	- 0,4%	- 1,1%	16,9
Fruits	60,0	+ 9,0%	+ 2,7%	67,2
Vins d'appellation	67,4	+ 6,2%	+ 2,2%	73,2
Autres vins	23,7	+ 25,2%	+ 8,0%	32,0
Total produits végétaux bruts et transformés	175,2	+ 10,5%	+ 1,5%	196,5

Source : Agreste – Comptes de l'agriculture provisoires 2018 et semi-définitifs 2017

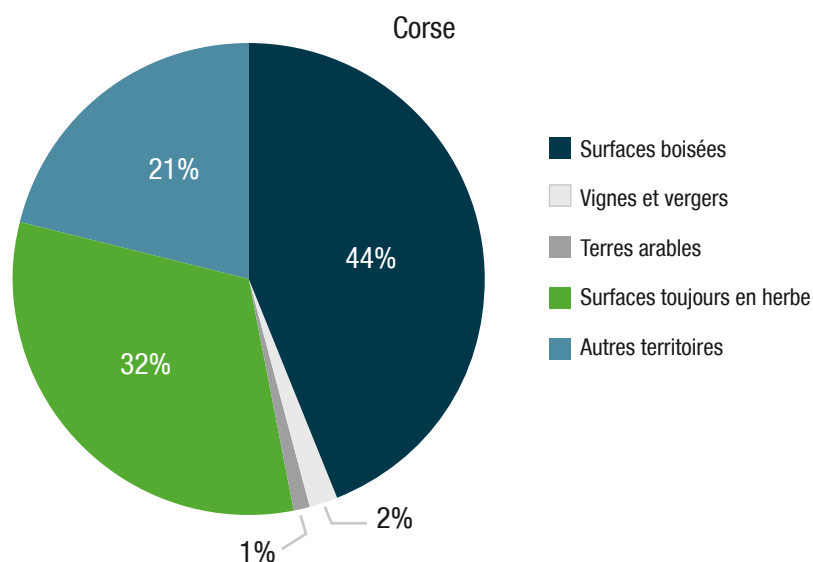
Comme sur le plan national, la valeur des produits végétaux de la région s'accroît en 2018 (+12%), notamment du fait d'une progression des volumes pour le vin et les agrumes et d'une augmentation des prix.





Le territoire et les terres agricoles

Répartition du territoire



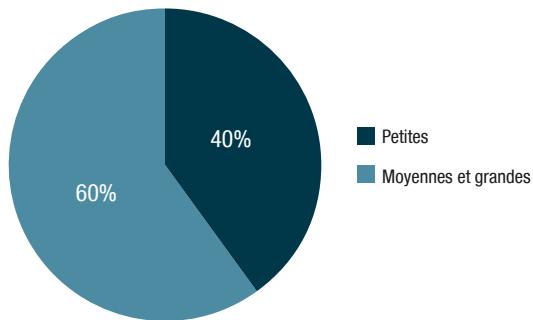
Répartition de la SAU régionale (en ha)

	2014	2015	2016	2017	2018
Céréales (y compris semences)	1 386	1 497	1 543	1 534	1 394
Oléagineux (y compris semences)	0	5	10	34	12
Protéagineux (y compris semences)	35	10	25	107	10
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	345	400	465	428	448
Pommes de terre (y compris plants)	17	17	17	21	20
Légumes frais (non compris semences)	455	455	445	445	445
Fleurs et plantes ornementales	38	38	38	38	38
Fourrages annuels	830	830	830	830	830
Prairies artificielles et temporaires	7 500	7 250	7 060	7 528	7 320
Jardins et vergers familiaux des exploitants	35	35	35	35	35
Jachères	1 450	1 400	1 400	1 400	1 400
TERRES ARABLES	12 091	11 937	11 868	12 400	11 952
Cultures fruitières (y compris châtaigneraies, oliveraies, noyeraies)	6 748	6 897	6 978	7 324	7 293
Vignes	6 726	6 580	6 717	6 713	6 679
Pépinières ligneuses	10	10	0	0	
CULTURES PERMANENTES hors STH	13 484	13 487	13 695	14 037	13 972
Surfaces toujours en herbe (STH) des exploitations	137 630	147 170	152 830	161 510	165 180
SURFACE AGRICOLE UTILISÉE (SAU) DES EXPLOITATIONS	163 205	172 594	178 393	187 947	191 104

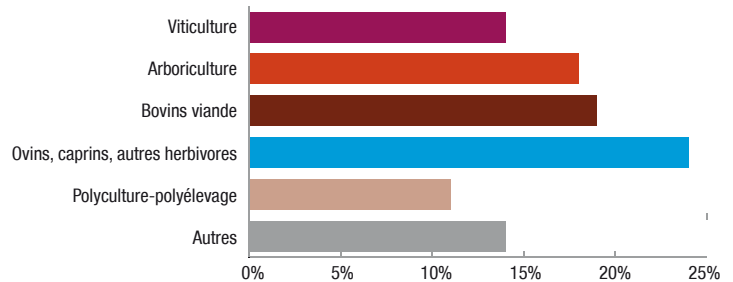
La SAU des exploitations reste majoritairement composée (86%) de surfaces toujours en herbe (dont landes, parcours et prairies naturelles). L'augmentation des déclarations de ces surfaces au titre de la Politique agricole commune (PAC) explique la progression de la SAU des exploitations.

Répartition des exploitations selon la taille et l'orientation technico-économique (OTEX)

Part des exploitations selon la taille (estimation)



Répartition par OTEX des exploitations moyennes et grandes (estimation)



Source : Agreste – Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Evolution du nombre d'exploitations

	2010	2013
Nb total exploitations en Corse	2 810	2 626
<i>dont moyennes et grandes</i>	1 537	1 581
Nb total exploitations France métropolitaine	491 384	451 606
<i>dont moyennes et grandes</i>	312 274	308 018

Source : Agreste – Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

En Corse, l'effectif des moyennes et grandes exploitations augmente sur la période 2010-2013. Cette évolution est contraire à la baisse de 1 % constatée en France métropolitaine.

Chiffres départementaux

	Exploitations agricoles ayant leur siège dans le département (hors exploitations collectives)			Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail annuel (UTA)			Superficie agricole utilisée (SAU) en hectare		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Corse-du-Sud	2 017	1 381	996	2 342	1 651	1 341	52 384	52 238	62 769
Haute-Corse	3 099	2 197	1 814	4 239	3 055	2 699	72 870	103 651	105 126
Corse	5 116	3 578	2 810	6 581	47 06	4 040	125 254	155 889	167 896

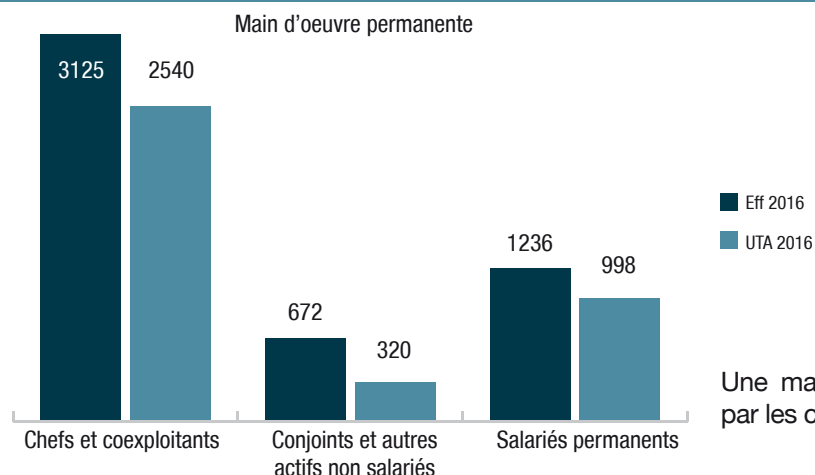
Source : Agreste – Recensements agricoles 1988-2000-2010

Entre 1988 et 2010, la disparition d'exploitations a plus fortement impacté la Corse-du-Sud (- 51%) que la Haute-Corse (- 41 %).



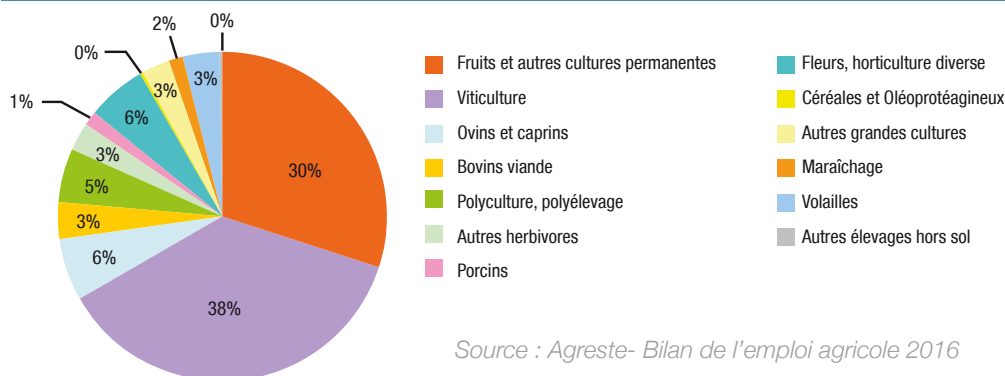
La population agricole et l'emploi

Composition de la main d'œuvre permanente



Une main d'œuvre essentiellement familiale portée par les chefs d'exploitations.

Répartition des salariés par orientation technico économique des exploitations (OTEX)

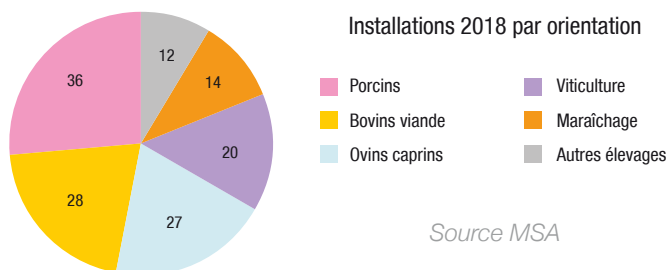


Source : Agreste- Bilan de l'emploi agricole 2016

L'arboriculture fruitière et la viticulture restent les principaux employeurs.

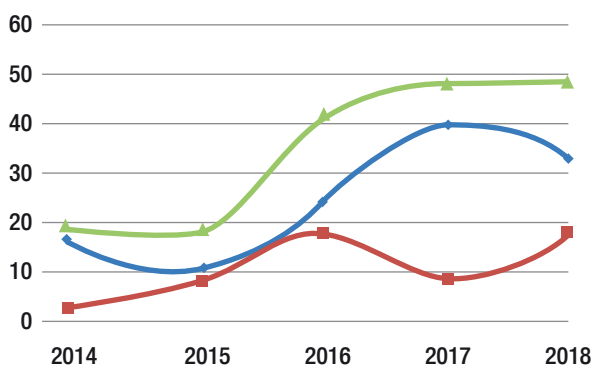
Installation en agriculture

	TOTAL	40 ans et -	Plus de 40 ans
2014	76	45	31
2015	105	50	55
2016	117	73	44
2017	167	118	45
2018	180	142	38



Source MSA

Une forte dynamique de l'installation ces dernières années



CTOA : dossiers d'installation de jeunes agriculteurs (années de passage en CTOA)

— Hommes
— Femmes
— Total dossiers

Source : DRAAF de Corse - SRAF

	2A	2B	Total
2014	7	12	19
2015	8	11	19
2016	12	30	42
2017	25	22	47
2018	21	28	49

Avec un printemps et un été excédentaires en termes de cumuls de pluies et des températures douces, la pression fongique a été forte. Les conditions météorologiques sont devenues plus favorables malgré un rafraîchissement nocturne observé fin août. En dépit des aléas climatiques, les volumes produits sont finalement ceux d'une année normale et la qualité a été au rendez-vous. La production est en hausse de 19% par rapport à 2017 avec la ventilation suivante : + 23% pour les vins IGP et + 6% pour les vins AOP (en léger recul par rapport à une année normale).

La production majoritaire reste le rosé, avec 66% de la production, devant le rouge et le blanc (19% et 15%).

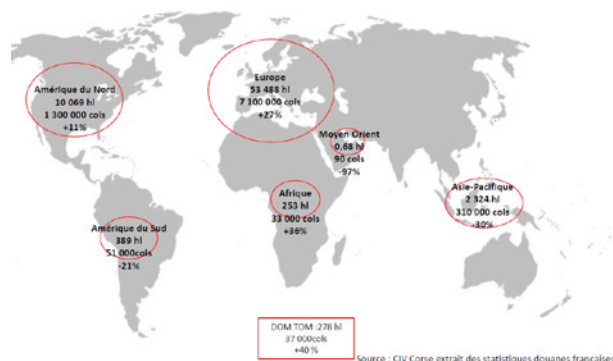
Les stocks 2018 sont en forte baisse, avec une diminution de 100 000 hl du fait de la faible production de 2017 (sécheresse) et des ventes 2017/2018 très dynamiques. Les sorties de chais (372 862 hl) sur cette campagne sont les plus hauts jamais enregistrés.

En 2018, les ventes de vin corse dans la grande distribution sont en augmentation de 2% en volume global (GD insulaire et continentale). Les quantités vendues sur ce secteur représentent 160 554 hl sur la période, dont 70% à destination de la grande distribution continentale. Le rosé représente 93% de ces ventes. En Corse, 78% des vins vendus en GD sont originaires de la région.

A l'export, l'année 2018 est marquée par une forte progression des ventes par rapport à 2017 (+ 20,8%). On recense 63 destinations différentes pour les 8 900 000 cols de Vins de Corse.

Sources : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse - Centre de Recherche Viticole Interprofessionnel

Répartition des Ventes export 2018



Les chiffres	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de déclarations de récolte	371	331	280	276	285
Superficies (ha)					
AOP	2 842	2 744	2 738	2 807	2 799
IGP	2 736	2 710	2 776	2 788	2 766
Vins sans IG	366	341	335	282	319
Total superficies	5 944	5 795	5 849	5 877	5 884
dont converties en agriculture biologique	683	710	887	981	1 408
Volume en hl par appellation et par couleur					
AOP					
Blanc	16 830	18 206	19 112	16 016	18 395
Rosé	61 896	58 890	59 375	58 827	61 184
Rouge	34 210	37 618	35 251	27 142	28 185
Total volume AOP	112 936	114 714	113 738	101 985	107 764
IGP					
Blanc	26 432	24 943	24 338	16 624	27 194
Rosé	158 262	172 119	172 121	145 154	36 094
Rouge	41 142	46 180	42 747	30 559	173 169
Total volume IGP	225 836	243 242	239 206	192 337	236 457
Vins sans IG					
Blanc	7 358	8 168	10 605	10 648	11 441
Rouge et Rosé	17 215	22 145	25 190	10 011	25 190
Total volume sans IG	24 573	30 313	36 227	20 659	30 428
Total général volume	363 345	388 269	389 171	314 981	374 649

La production viticole AOP

Les superficies par zone (en ha)

Zones d'appellation	2014	2015	2016	2017	2018
Patrimoine	426	412	451	437	526
Ajaccio	255	243	254	256	244
Muscat du Cap Corse	67	68	70	65	48
Vin de Corse-Calvi	225	223	232	229	233
Vin de Corse-Coteaux du Cap Corse	30	27	27	28	30
Vin de Corse-Porto-Vecchio	86	86	85	86	85
Vin de Corse-Figari	126	152	124	129	125
Vin de Corse-Sartène	221	229	220	224	206
Vin de Corse	1 406	1 304	1 275	1 353	1 322
Total des superficies	2 842	2 744	2 738	2 807	2 819

Source : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse, DRAAF de Corse-SRISE

La production par zone (en hl)

Zones d'appellation	2014	2015	2016	2017	2018
Patrimoine	14 937	16 419	15 360	14 558	13 903
Ajaccio	7 590	8 522	9 112	6 074	7 466
Muscat du Cap Corse	1 017	1 514	1 333	1 225	635
Vin de Corse-Calvi	7 565	7 761	7 607	6 454	8 966
Vin de Corse-Coteaux du Cap Corse	739	823	914	890	954
Vin de Corse-Porto-Vecchio	3 053	3 035	3 158	2 866	3 197
Vin de Corse-Figari	4 955	4 911	5 579	4 352	5 056
Vin de Corse-Sartène	8 932	9 278	9 832	7 985	7 721
Vin de Corse	64 148	62 451	60 843	57 681	59 811
Total des volumes produits	112 936	114 714	113 738	101 985	107 709

Source Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse, DRAAF de Corse-SRISE

La disponibilité par signe de qualité (en hl)

Catégories de vin	2014	2015	2016	2017	2018
AOP	199 403	198 549	190 953	101 020	166 112
IGP/VDP	298 664	304 500	297 533	190 991	283 496
VSIG/VDT	69 051	63 436	57 003	12 377	49 672
Disponibilités totales	567 118	581 534	545 489	304 388	499 280

Source : douanes.gouv.fr/Datadouane

Les agrumes et le kiwi

La clémentine

La campagne débute dans des conditions favorables avec des volumes conformes aux prévisions. Toutefois, les petits calibres (4 et 5) sont majoritaires et difficiles à écouler auprès des marchés de gros tout au long de la période de récolte. Sur le dernier trimestre, les conditions climatiques difficiles (pluies, tempête Adrian) fragilisent la clémentine. Des problèmes qualitatifs (poussissement des fruits) se présentent aux opérateurs qui doivent effectuer des triages à l'arrivée des camions et ce, tout au long de la saison.

A partir de la mi-novembre, le mouvement des « gilets jaunes » complique un peu plus encore cette campagne. Les opérateurs se retrouvent confrontés à des problèmes de logistique avec des camions qui peinent à atteindre leurs destinations (stations d'expédition, centrales). Le commerce est flou et peu lisible avec des transactions réalisées au compte-goutte afin d'éviter le surplus de marchandise dans des magasins souvent désertés.

Malgré ce contexte difficile, de nombreuses actions promotionnelles et les fêtes de Noël ont permis de dynamiser les ventes. En dépit de ces difficultés, les cours 2018 sont supérieurs de 10 à 15% à la moyenne quinquennale.

Sources : France AgriMer- Réseau des nouvelles des marchés (RNM), AOP « Fruits de Corse »

Les chiffres	2014	2015	2016	2017	2018
Les producteurs					
Nombre d'adhérents APRODEC	134	136	144	149	167
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives totales (SAA)	1 292	1 257	1 222	1 312	1 332
dont adhérents APRODEC	1 180	1 135	1 195	1 225	1 287
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/kg)					
Production régionale (SAA)	32 352	23 673	32 862	31 134	37 336
Production certifiée IGP	24 826	19 169	27 152	26 588	30 023
Prix moyen "départ station" catégorie IGP	1,47	1,86	1,84	2,00	1,96
Agriculture biologique					
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	18	17	19	23	26
Surfaces labélisées en agriculture biologique *	122	118	118	154	167

* Y compris en conversion

Source : Agence BIO



Le pomelo

L'épisode venteux de janvier a provoqué un effeuillage des arbres et la perte de nombreux fruits. Ainsi, la baisse des volumes commercialisés est de 17% par rapport à la campagne précédente.

Sur le plan commercial, le sud-est reste la zone prioritaire d'écoulement de la production devant la région parisienne. La filière réalise un important suivi du niveau de la conformité produit/IGP dans les différents points de vente régionaux et nationaux. Sous signe de qualité depuis 2014, le pomelo, souvent confondu avec le pamplemousse, manque encore de lisibilité sur les étals. La filière mise sur la valorisation d'un produit récolté de mi-mars à fin juin qui complète idéalement le calendrier de production de la clémentine. Sources : APRODEC, AOP « Fruits de Corse »

Les chiffres	2014	2015	2016	2017	2018
Les producteurs					
Nombre d'adhérents AOP Fruits de Corse	35	34	35	36	42
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives totales (SAA)	142	172	167	187	187
dont adhérents AOP « Fruits de Corse »	136	133	142	144	151
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/kg)					
Production régionale (SAA)	3 241	5 261	5 516	6 469	4 950
dont production expédiée adhérents AOP « Fruits de Corse »	2 875	3 281	4 245	4 057	3 472
dont production exportée	103	...	42	51	38
Production certifiée IGP		2 779	3 564	3 598	2 987
Prix moyen "départ station" hors label bio	0,85	0,92	1,11	1,01	1,27

Sources : Agreste-SAA, AOP Fruits de Corse, Agence BIO

Agriculture biologique

Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	17	15	15	17	21
Surfaces labélisées en agriculture biologique*	67	67	67	87	87

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

Le kiwi

La filière de production du kiwi tente de se redynamiser après un déclin dans les années 90. En 2018, le cahier des charges « Kiwi de Corse » est homologué et en cours d'enregistrement en tant qu'indication géographique protégée (IGP) par la Commission Européenne.

Sur le plan de la production, le manque d'heures de froid et les vergers vieillissants sont des obstacles à de meilleurs rendements et à l'amélioration de la qualité. La production insulaire représente 6% de la production nationale. La production biologique représente 12% de la production insulaire.

Cette filière étant faiblement organisée, plusieurs producteurs commercialisent en dehors des organisations de producteurs, à destination du marché local ou en « bord champ » pour des opérateurs du continent.

Source : AOP « Fruits de Corse »

Les chiffres	2014	2015	2016	2017	2018
Les producteurs					
Nombre d'adhérents AOP Fruits de Corse	40	34	39	37	29
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives (SAA)	300	320	321	323	323
dont adhérents AOP Fruits de Corse	265	234	251	193	143
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale (SAA)	4 100	3 750	3 636	3 022	2 977
dont production expédiée adhérents à l'AOP « Fruits de Corse »	3 907	2 500	2 628	1 162	1 882
Prix moyen "départ station" hors label bio	0,92	0,93	0,77	0,92	1,20

Sources : Agreste-SAA, AOP Fruits de Corse

Agriculture biologique

Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	10	10	9	13	14
Surfaces labélisées en agriculture biologique*	36	47	32	53	63

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

Les fruits d'été

La campagne 2018 a démarré dans le respect du calendrier de récolte. Sur le plan sanitaire, la forte présence de pucerons est observée de façon récurrente sur quelques parcelles en production. Il n'y a pas eu de menaces significatives, hormis la présence de fourmis sur certains fruits à maturité. La Sharka, maladie virale causée par le Plum Pox Virus a été détectée sur un pêcher. Suite à la découverte de ce premier foyer, dont le dernier cas remonte à 2013, les services sanitaires ont été mobilisés pour mettre en œuvre des mesures de surveillance et de lutte (arrachage).

Sur le plan de la commercialisation, les prix se sont maintenus toute la saison à un niveau supérieur d'environ 10 à 15% par rapport à 2017. La concurrence espagnole a été moindre. Les campagnes de promotion menées par les enseignes ont été moins importantes que les années précédentes. Les ventes sont restées assez fluides toute la saison.

Sur le plan de la structuration, la filière a poursuivi son action d'analyse de résidus de traitements phytosanitaires avec des résultats qu'elle juge encourageants. Un premier bilan triennal sera disponible en 2019.

Après quelques campagnes décevantes d'un point de vue qualitatif, le verger d'abricotier a fait l'objet d'un suivi dès l'entrée en production afin d'évaluer les paramètres suivants : rendement, taux de sucre et qualité gustative.

Source : Association des Producteurs de Fruits d'Été de Corse (APFEC)

Les chiffres	2014	2015	2016	2017	2018
Les producteurs					
Nombre d'adhérents à l'Association des Producteurs de Fruits d'Été (APFEC)	18	18	18	20	19
Surfaces productives (en ha) (SAA)					
Surface totale	541	494	334	358	368
abricots	39	58	57	57	57
cerises	11	11	11	11	11
pêches	224	177	134	162	162
Pavies, nectarines et brugnons	75	56	53	49	48
prunes de bouche	149	149	36	36	36
pommes	43	43	43	43	43
Quantités produites (en tonnes) (SAA)					
Quantités produites totales	10 370	9 230	5 945	6 766	6 670
abricots	624	604	420	591	419
cerises	94	81	67	78	69
pêches	4 032	3 192	2 412	3 099	3 247
Pavies, nectarines et brugnons	1 350	1 020	969	948	779
prunes de bouche	2 980	2 980	357	349	316
pommes	1 290	1 353	1 720	1 701	1 686

Sources : Agreste - SAA, Association des Producteurs de Fruits d'Été Corse

Agriculture biologique

Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	18	18	17	17	14
Surfaces labélisées en agriculture biologique toutes productions confondues	26	28	16	16	3

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

Sur les vergers d'oliviers, après une année d'alternance, la charge des arbres annonçait une récolte exceptionnelle. La tempête Adrian et les nombreux épisodes venteux ont provoqué d'importants dégâts sur les arbres. Toutefois, en dépit de ces aléas, ce ne sont pas moins de 2 000 tonnes qui ont été récoltées lors de cette campagne.

La quantité d'huile d'olive AOP produite a été la plus importante de ces cinq dernières années, même si les rendements en huile ont été inférieurs à la moyenne en raison de la floraison tardive et d'un ensoleillement moindre.

Sources : Syndicat Interprofessionnel des Oléiculteurs de Corse, CRA de Corse, SRISE

Les chiffres	2014	2015	2016	2017	2018
Les producteurs					
Nombre d'opérateurs de la filière	188	195	176	176	179
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	2 110	2 135	2 135	2 150	2 150
dont surfaces plantées en AOP	646	656	612	612	646
Quantité produite (en tonnes)					
Production régionale d'olives récoltées (SAA)	1 637	794	1 441	881	2 261
production totale d'huile d'olive	276	108	251	142	276
dont production d'huile d'olive AOP	178	73	173	104	193

Sources : Agreste-SAA, Syndicat Interprofessionnel des Oléiculteurs de Corse

Note : À partir de 2011 les surfaces et la production sont mesurées sur la campagne « année N - année N+1 ». Exemple pour 2018 : campagne 2018-2019. Pour plus d'informations, voir Méthodologie « la statistique agricole annuelle ».

Agriculture biologique

Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	56	62	59	67	79
Surfaces labélisées en agriculture biologique*	220	216	226	236	274

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO



La campagne 2018 n'a pas été celle du renouveau productif pour la castanéiculture corse. Malgré l'introduction du *Torymus*, son prédateur naturel en 2010, le cynips continue de faire des ravages avec des pertes de récoltes oscillant entre 70% et 100% dans les vergers les plus touchés. La filière doit également faire face à une recrudescence des dégâts de chancre du châtaigner, maladie causée par le champignon *Cryphonectria parasitica* qui attaque l'écorce de l'arbre. De surcroît, le chancre peut pénétrer dans les rameaux grâce aux galles produites par le cynips qui fissurent l'écorce. En conséquence, la récolte a été faible et la farine de châtaigne rare, avec des prix de vente au détail qui s'envolent.

Sources : CRA de Corse, SRAL

Les chiffres	2014	2015	2016	2017	2018
Les producteurs					
Nombre d'opérateurs de la filière	78	76	78	81	84
dont nombre de déclarations de récolte en AOP	45	63	63	71	84
dont nombre de transformateurs en AOP	38	46	47	43	31
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	1 170	1 170	1 320	1 350	1 370
dont surfaces totales en AOP	610	613	632	642	674
dont surfaces productives en AOP	447	459	463	383	376
Quantités produites (en tonnes)					
Production régionale de châtaignes récoltées (SAA)	150	172	209	151	107
dont tonnage de châtaignes récoltées AOP	136	140	175	134	94
Tonnage de farine de châtaigne AOP produite	34	35	39	34	15
Prix moyen en € HT/kg					
Châtaignes fraîches, sortie exploitation	1,00	2,90	1,07	1,07	1,07
Farine de châtaigne AOP, sortie transformation	9,00	13,00	13,00	14,00	17,62
Farine de châtaigne AOP, commerces	12,00	20,00	15,00	15,00	15,00

Sources: Agreste-SAA, ODG AOP Farina Castagnina Corsa - Farine de Châtaigne Corse

Agriculture biologique

Dont nombre de producteurs labellisés en agriculture biologique *	46	49	49	47	50
dont surfaces labellisées en agriculture biologique*	866	862	900	883	935

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO





Les autres fruits à coque

La noisette

Après deux années marquées par des aléas climatiques, la campagne 2018 a atteint son plus haut niveau sur les cinq dernières années. Le prix poursuit sa progression ; il a augmenté de 28% en cinq ans. Les surfaces certifiées biologiques augmentent également. A la création de l'association A Nuciola, les exploitants agricoles ne représentaient que 10% des adhérents. Environ 90% des détenteurs de noisetiers étaient des propriétaires récoltants et seuls les vergers anciens étaient récoltés. Les plus jeunes plantations dataient des années soixante.

Depuis 2014, l'obtention de l'IGP « Nuciola di Cervioni » et l'engouement pour ce produit très demandé par les professionnels de la confiserie ou de la cuisine ont incité certains producteurs à développer le verger. Ainsi, de jeunes vergers ont été plantés et des projets de mise en culture de nouvelles surfaces sont en cours : près de 23 hectares pour 2019/2020 (9 006 plants commandés). La filière a créé une pépinière dédiée à la production de plants de noisetiers certifiés CTIFL, gérée par l'AREFLEC. Elle fournira les plants de variété « Fertile de Coutard » et les pollinisateurs associés.

On notera également que dans cette filière dynamique, de nouveaux opérateurs arrivent sur le marché pour commercialiser ce produit.

Source : CDA2B

Les chiffres	2014	2015	2016	2017	2018
Les producteurs					
Nombre d'adhérents de l'association de producteurs A Nuciola	138	122	122	137	116
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	160	150	150	155	155
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale de noisettes récoltées (SAA)	95	80	120	120	170
dont production réalisée par les adhérents "A Nuciola"	58	37	68	71	65
Prix moyen «départ exploitation»	2,10	2,30	2,30	2,50	2,70

Sources : Agreste-SAA, Association A Nuciola, Agence BIO

Agriculture biologique

Dont nombre de producteurs labellisés en agriculture biologique *	13	13	14	16	17
dont surfaces labellisées en agriculture biologique*	34	21	24	28	34

L'amande

La campagne 2018 n'a pas été à la hauteur des attentes en termes de volume de production. Celui-ci est en baisse de 5% par rapport à la campagne précédente, soit le plus bas de ces cinq dernières années. L'offre reste inférieure à la demande. Le prix au kilogramme continue d'augmenter progressivement dans un contexte de marché où la Californie reste la principale région productrice (80% de la production mondiale). Il faut noter qu'il y a un engouement en France pour la relance de la filière. Pour rappel, la production insulaire représente la moitié de la production nationale. Source : GIE « Corsicamandes »

Les chiffres	2014	2015	2016	2017	2018
Les producteurs					
Nombre d'adhérents au groupement de producteurs GIE Corsicamandes	43	41	42	42	41
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	359	334	370	375	329
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale d'amandes récoltées (SAA)	267	202	305	275	178
dont production réalisée par les adhérents GIE Corsicamandes	267	195	302	255	241
Prix moyen «départ exploitation»	5,00	5,50	7,20	7,20	7,50

Sources : Agreste-SAA, GIE Corsicamandes, Agence BIO

Agriculture biologique

Dont nombre de producteurs labellisés en agriculture biologique *	10	12	12	13	13
dont surfaces labellisées en agriculture biologique*	56	63	81	78	77

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

Le début de campagne a été difficile sur le bassin de production de Biguglia, avec un épisode de grêle qui a détruit une grande partie des cultures primeurs. Ces intempéries ont concerné une douzaine de producteurs, soit 20% des adhérents de l'OMC. La surface impactée a été de 30 hectares avec des pertes importantes sur les produits phares de l'été : melon, courgette, tomate plein champ, aubergine...

En ce qui concerne les autres producteurs, la campagne a été bien orientée tant en rendement qu'en prix. Avec des conditions météorologiques très favorables à la consommation à partir de la mi-juin et l'afflux de vacanciers, ceux-ci ont pu écouler la totalité de leurs marchandises. En août, mois marqué par les grosses chaleurs, la production a été moindre et les producteurs n'ont pas pu répondre à la demande.

Source : Organisation des Maraîchers de Corse

Les chiffres	2014	2015	2016	2017	2018**
Les producteurs					
Nombre d'adhérents à l'Organisation des Maraîchers de Corse	62	65	67	65	61
Surfaces (en ha) (SAA)					
Surface totale nette cultures légumières	455	455	445	445	445
dont tomate	39	40	41	46	46
dont sous serres	10	10	11	21	21
dont concombre	8	9	9	9	9
dont sous serres	6	6	6	6	6
dont aubergine	10	12	12	12	14
dont courgette	38	40	40	41	45
dont melon	195	193	180	184	184
dont pastèque	35	33	34	31	31
dont salades	46	47	43	42	48
dont fraise	14	16	16	16	16
dont sous serres	8	8	8	8	8
Quantités produites (en tonnes) (SAA)					
Production régionale de cultures légumières	16 336	19 142	19 159	17 182	17 177
dont tomate	2 768	2 960	3 075	5 300	5300
dont sous serres	1 500	1 529	1 650	4 200	4200
dont concombre	754	765	765	807	758
dont sous serres	720	705	704	743	692
dont aubergine	250	280	284	269	288
dont courgette	694	845	839	820	900
dont melon	3 451	3 846	3 591	3 680	3 680
dont pastèque	1 400	1 598	1 530	1 395	1 395
dont salades	1 150	972	1 075	1 017	1 162
dont fraise	440	504	518	492	470
dont sous serres	320	329	319	302	261

**Faute d'information sur la production en 2018, l'essentiel de ces données a dû être estimé. - Source : Agreste-SAA

Agriculture biologique

Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	44	45	51	65	74
Surfaces labélisées en agriculture biologique*, toutes productions confondues	56	47	50	67	83

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO



Les fourrages

Les conditions météorologiques (abondance des précipitations) ont favorisé la pousse d'herbe mais ont compliqué les calendriers de travaux des producteurs de fourrages. Les sols gorgés d'eau ont été difficiles à travailler et les semis, longs à lever. L'insuffisance de fenêtres météorologiques pour gérer le cycle « fauchage-fenaion-andainage » a retardé la campagne de récolte, limitant le nombre de coupes.

Au final, si la quantité a été au rendez-vous, la qualité a été variable voire médiocre. L'enrubannage, qui permet de sécuriser la récolte sur le plan climatique et de limiter les pertes, est une pratique qui tend à se développer.

Source : Agreste – Conjoncture prairie 2018

Les chiffres

Superficie et production des cultures fourragères

		2014		2015		2016		2017		2018	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)
Fourrages annuels	Corse	830	37 940	830	37 940	830	37 940	830	37 940	830	37 940
Prairies artificielles	Corse	3 250	221 000	3 250	212 875	3 090	215 250	3 178	202 214	3 260	228 200
Prairies temporaires	Corse	4 240	245 920	4 000	224 000	3 970	236 920	4 350	234 900	4 060	243 600
Total cultures fourragères	Corse	8 320	504 860	8 080	474 815	7 890	490 110	8 358	475 054	8 150	509 740

Surfaces toujours en herbe

		2014		2015		2016		2017		2018	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)
Prairies naturelles ou semées depuis plus de 6 ans	Corse	32 660	930 480	30 530	885 110	31 290	1 204 640	31 610	584 810	32 030	1 591 970
STH peu productives (parcours, landes)	Corse	240 930	1 555 300	243 570	1 626 228	243 800	1 839 200	246 020	1 342 200	246 020	1 968 160
Total STH	Corse	273 590	2 485 780	274 100	2 511 338	275 090	3 043 840	277 630	1 927 010	278 050	3 560 130

Production fourragère régionale et départementale

		2014		2015		2016		2017		2018	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)
Total fourrages + STH	Corse	281 910	2 990 640	282 180	2 986 153	282 980	3 533 950	285 988	2 400 064	285 370	4 031 930
	2A	126 920	1 309 040	128 650	1 326 925	128 085	1 417 520	129 223	1 079 069	129 190	1 758 970
	2B	154 990	1 681 600	152 700	1 621 288	154 895	2 116 430	156 765	1 320 995	156 180	2 272 960

Source : Agreste – SAA

La production de lait de brebis se stabilise autour de 100 000 hl, mais seulement 63% sont livrés à l'industrie à un prix qui tend à augmenter légèrement. La quantité de lait exogène utilisée par les transformateurs laitiers insulaires continue de s'accroître. On notera également que les agneaux de lait peinent encore à être valorisés localement en dehors de la période des fêtes. Ils sont toujours majoritairement exportés en vif vers la Sardaigne pour abattage.

La campagne de vaccination obligatoire contre la fièvre catarrhale (sérotypage 1-4) a été reconduite dans la région, mais l'objectif de maîtrise de l'infection (voire de son éradication) n'a pas été atteint. Le sérotypage 3 signalé en Sardaigne constitue une menace supplémentaire car il n'existe pas encore de solution vaccinale permettant de protéger les animaux. Une vigilance particulière est portée à cette situation pour empêcher toute propagation du virus sur le territoire insulaire.

A noter, par ailleurs, que des programmes de surveillance spécifiques ont été développés par la FRGDSB20, portant entre autre sur les causes de mortalité en élevage, la surveillance du parasitisme interne des petits ruminants, la surveillance des avortements des petits ruminants (dispositif OSCAR). L'adhésion des éleveurs à ces programmes constitue une importante clé de réussite de la surveillance et de la lutte collective. Sources : ILOCC, SRAL

Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs d'ovins

	2014	2015	2016	2017	2018
2A	236	235	245	252	242
2B	347	342	323	320	322
Corse	583	577	568	572	564
dont mixtes (ovins/caprins)	72	105	73	76	79

Source : IPG 2A et 2B

Effectif ovin fin 2018

	2A	2B	Corse
Agnelles	4 960	14 420	19 380
Brebis-mères (y c. réforme)	21 565	62 700	84 265
dont brebis-mères laitières	20 702	60 192	80 894
Autres ovins (y c. béliers)	2 157	6 270	8 427
Ensemble espèce ovine	28 682	83 390	112 072

Source : Agreste - SAA

Évolution du cheptel ovin

	2014	2015	2016	2017	2018
Brebis-mères laitières	76 640	79 800	80 190	81 130	80 894
Ensemble espèce ovine	107 975	111 720	113 100	113 580	112 072

Source : Agreste - SAA

Production

Structure de la production ovine laitière en 2018

(en hectolitres)

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	4 470	58 650	63 120
Lait pour la fabrication de produits fermiers	20 580	16 590	37 170
Production totale	25 050	75 240	100 290

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de lait de brebis

(en millions de litres)

	2014	2015	2016	2017	2018
Production totale	7,15	8,79	9,94	9,95	10,02
dont livrée à l'industrie	5,68	5,58	6,74	6,16	6,31
Proportion de lait transformé à la ferme	21%	37%	32%	38%	37%

Source : Agreste - SAA

Évolution du prix du litre de lait de brebis

	2014	2015	2016	2017	2018
Prix moyen du litre de lait payé au producteur en euro HT	1,24	1,27	1,29	1,29	1,31

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Évolution de la quantité de lait de brebis importé

(en millions de litres)

	2014	2015	2016	2017	2018
	2,08	2,88	2,87	3,50	3,85

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Structure de la production de viande ovine en 2018

Animaux finis produits	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec
Agneaux de lait	15 527	105,6	45 144	302,5	60 671	408,1
Autres agneaux	690	11,0	2 006	26,1	2 696	37,1
Moutons et ovins de réforme	1 078	23,0	3 135	66,8	4 213	89,8
Ensemble ovins	17 295	139,6	50 285	395,4	67 580	535,0

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de viande ovine (en tec)

	2014	2015	2016	2017	2018
Ensemble ovins	529	490	518	525	535
dont agneaux de lait	378	383	400	405	408

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage ovin

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'ovins	8 970	17 935	18 541	18 176	19 171
Tonnage ovins (tec)	61	120	129	125	136

Source : DIFFAGA

Production AOP

Nombre d'adhérents au Syndicat de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

	2014	2015	2016	2017	2018
Fermiers	83	85	84	92	100
Laitiers	18	17	16	16	15
Apporteurs	225	260	267	280	292
Total	326	362	367	388	407

Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

Valeur de la production de brocciu AOP (en millions d'euros)

	2014	2015	2016	2017	2018
Brocciu AOP	4,13	4,50	4,10	3,44	4,59

Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

Note : Le Brocciu est produit à partir du lait de brebis (principalement) ou de chèvre

Agriculture biologique

Élevage ovin biologique en 2018

	2A	2B	Corse
Exploitants ovins lait	s	s	8
Exploitants ovins viande	8	3	11
Reproducteurs ovins lait	s	s	1 081
Reproducteurs ovins viande	521	347	868

Source : Agence BIO

Note : s = donnée couverte par le secret statistique

* Y compris en conversion

Évolution de l'élevage ovin biologique

	2014	2015	2016	2017	2018
Exploitants ovins lait	6	7	5	7	8
Exploitants ovins viande	6	7	7	8	11
Reproducteurs ovins lait	712	823	651	856	1 081
Reproducteurs ovins viande	324	339	403	517	868

Après trois années de croissance, la production de lait de chèvre se stabilise à 60 000 hl. La quantité de lait exogène utilisée par l'industrie laitière reste très basse cette année encore, tandis que le prix du lait s'accroît légèrement.

La paratuberculose demeure un problème sanitaire majeur au sein du cheptel caprin. Un plan de lutte régional financé par la Collectivité de Corse est mis en œuvre par la FRGDSB20 sur la période 2018-2022 dans un contexte où les mesures de biosécurité dans les élevages de type extensif sont particulièrement difficiles à déployer.

A noter, par ailleurs, que des programmes de surveillance spécifiques ont été développés par la FRGDSB20, portant entre autre sur les causes de mortalité en élevage, la surveillance du parasitisme interne des petits ruminants, la surveillance des avortements des petits ruminants (dispositif OSCAR) et les mycoplasmoses caprines, dans le cadre d'une surveillance événementielle, en collaboration avec le CIRAD. L'adhésion des éleveurs à ces programmes constitue une importante clé de réussite de la surveillance et de la lutte collective.

Sources : ILOCC, ODARC, SRAL

Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs de caprins

	2014	2015	2016	2017	2018
2A	130	132	142	141	142
2B	211	240	235	241	252
Corse	341	372	377	382	394
dont mixtes (ovins/caprins)	72	105	73	76	79

Source : IPG 2A et 2B

Effectif caprin fin 2018

	2A	2B	Corse
Chevrettes	2 512	5 315	7 827
Chèvres mères	11 420	24 165	35 585
Autres caprins (y c. boucs)	1 028	2 175	3 203
Ensemble espèce caprine	14 960	31 655	46 615

Source : Agreste - SAA

Évolution du cheptel caprin

	2014	2015	2016	2017	2018
Chèvres (femelles ayant mis bas)	30 210	33 100	33 790	35 235	35 585
Ensemble espèce caprine	39 870	43 690	44 570	46 160	46 615

Source : Agreste - SAA

Production

Structure de la production caprine laitière en 2018

(en hectolitres)

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	1 400	14 330	15 730
Lait pour la fabrication de produits fermiers	17 790	26 270	44 060
Production totale	19 190	40 600	59 790

Source : Agreste - SAA

Évolution du prix du litre de lait de chèvre

	2014	2015	2016	2017	2018
Prix moyen du litre de lait payé au producteur en euro HT	0,93	0,96	0,96	0,96	0,98

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Évolution de la production de lait de chèvre

(en millions de litres)

	2014	2015	2016	2017	2018
Production totale	4,12	5,01	5,72	5,95	5,98
dont livrée à l'industrie	1,30	1,31	1,49	1,54	1,57
Proportion de lait transformé à la ferme	69%	74%	74%	74%	74%

Source : Agreste - SAA

Évolution de la quantité de lait de chèvre importé

(en millions de litres)

	2014	2015	2016	2017	2018
	0,12	0,15	0,02	0,02	0,05

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Structure de la production de viande caprine en 2018

Animaux finis produits	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec
Chevreaux de lait	8 565	54,0	18 124	120,0	26 689	174,0
Autres chevreaux	799	14,4	1 692	30,4	2 491	44,8
Caprins de réforme	571	13,5	1 208	28,6	1 779	42,1
Ensemble caprins	9 935	81,9	21 024	179,0	30 959	260,9

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de viande caprine (en tec)

	2014	2015	2016	2017	2018
Ensemble caprins	216	241	245	254	261
dont chevreaux de lait	148	158	161	172	174

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage caprin

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de caprins	1 259	5 750	7 009	6 729	6 621
Tonnage caprins (tec)	8	37	45	44	43

Source : DIFFAGA

Agriculture biologique

Élevage caprin biologique * en 2018

	2A	2B	Corse
Exploitants caprins	s	s	8
Reproducteurs caprins	s	s	988

Évolution de l'élevage caprin biologique*

	2014	2015	2016	2017	2018
Exploitants caprins	4	3	4	6	8
Reproducteurs caprins	371	212	223	559	988

Source : Agence BIO

Note : s = donnée couverte par le secret statistique

* Y compris en conversion



L'élevage porcin

Les pluies abondantes d'automne, notamment en Haute-Corse, ont impacté défavorablement la production de glands et de châtaignes avec, pour conséquence, une limitation de la ressource naturelle pour les porcs charcutiers en phase de finition. Au-delà des aspects économiques liés à la complémentation alimentaire nécessaire pour pallier ce déficit de ressources, la qualité de la finition, très dépendante des conditions météorologiques, s'en est trouvée affectée.

Au niveau sanitaire, la tuberculose bovine (*Mycobacterium bovis*) reste préoccupante puisqu'elle touche également les porcs et les sangliers. L'apparition de la peste porcine africaine en Belgique à l'automne 2018 a donné lieu à une démarche biosécurité nationale qu'il faudra adapter aux systèmes d'élevage extensifs insulaires. Par ailleurs, l'INRA et le FRGDSB20 travaillent à la mise en œuvre d'un plan de maîtrise de la maladie d'Aujeszky qui devrait débiter courant 2020.

Le nombre de reproducteurs de la race Nustrale a nettement augmenté. Cela s'explique par de nouvelles adhésions à l'ARGRPC et au Syndicat AOC Salameria et par un taux de renouvellement qui, en 2018, a été supérieur au taux de réforme. En revanche, le nombre de porcs charcutiers déclarés en AOP est resté stable, ce qui peut paraître paradoxal. Cela s'explique par un contexte technico-économique défavorable à la mise en production de produits sous AOP auquel s'ajoutent les non-conformités aux cahiers des charges (poids carcasses, épaisseurs de lard, qualité de la finition, etc.).

Source : Syndicat AOC Salameria

Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs de porcins

	2014	2015	2016	2017	2018
2A	224	233	249	275	316
2B	162	178	193	194	226
Corse	386	411	442	469	542

Source : IPG 2A et 2B

Effectif porcin fin 2018

	2A	2B	Corse
Porcelets	5 326	3 095	8 421
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	10 814	6 285	17 099
Truies de 50 kg et plus	2 940	1 710	4 650
Verrats de 50 kg et plus	460	270	730
Porcs à l'engrais de 50 kg et plus	16 200	9 380	25 580
Ensemble espèce porcine	35 740	20 740	56 480

Source : Agreste - SAA

Évolution du cheptel porcin

	2014	2015	2016	2017	2018
Truies de 50 kg et plus	3 980	4 155	4 455	4 500	4 650
Ensemble espèce porcine	48 520	50 495	54 000	54 640	56 480

Source : Agreste - SAA

Production

Structure de la production de viande porcine en 2018

Animaux finis produits	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec
Porcelets	428	6,0	248	4,0	676	10,0
Porcs charcutiers	16 059	1890,2	9 310	1 141,4	25 369	3 031,6
Truies et verrats de réforme	4 925	763,3	2 855	439,7	7 780	1 203,0
Ensemble porcins	21 412	2659,5	12 413	1585,1	33 825	4 244,6

Évolution de la production porcine (en tec)

	2014	2015	2016	2017	2018
2A	1 943	2 072	2 288	2 487	2 659
2B	1 416	1 378	1 401	1 543	1 585
Corse	3 359	3 450	3 689	4 030	4 244

Statistiques d'abattage - Élevage porcin

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de porcs	7 091	9 524	11 597	12 068	11 043
Tonnage porcs (tec)	699	926	1 114	1 246	1 205

Source : DIFFAGA

Source : Agreste - SAA

Production AOP

Nombre d'adhérents à l'ARGRPC et au Syndicat de défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa

	2014	2015	2016	2017	2018
Adhérents	103	108	97	132	146

Source : Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC)

Note : Seuls les porcs charcutiers Nustrale revendiqués en AOP sont reportés dans le tableau.

Évolution du cheptel porcin Nustrale

	2014	2015	2016	2017	2018
Truies mères	559	790	944	881	1 497
Verrats	72	88	108	104	203
Porcs charcutiers	1 526	2 745	2 621	2 881	2 936

Agriculture biologique

Évolution de l'élevage porcin biologique *

	2014	2015	2016	2017	2018
Producteurs	s	3	3	5	7
Truies mères	s	39	49	60	87

Source : Agence BIO

* Y compris en conversion

L'élevage bovin

Le cheptel bovin (33 000 vaches nourrices) diminue de façon régulière depuis 2014. Effet de conjoncture ou amorce d'une tendance ? Il est encore trop tôt pour se prononcer.

La production bovine est toujours en deçà de son potentiel. La structuration de la filière et la mise en œuvre d'un schéma de sélection de la race bovine corse accompagné du développement de produits sous signes officiels de qualité apparaissent comme des enjeux de développement majeurs. Le contexte épidémiologique et les risques sanitaires avérés (tuberculose bovine, fièvre catarrhale...) rendent d'autant plus incontournable la maîtrise sanitaire des élevages. Cette dernière doit être adaptée aux pratiques locales d'élevage. La divagation fait l'objet d'actions spécifiques pilotées par les DDCSPP.

Sources : Chambre d'Agriculture de Corse-du-Sud, ODARC, SRAL

Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs de bovins

	2014	2015	2016	2017	2018
2A	459	453	454	458	465
2B	597	593	597	635	633
Corse	1 056	1 046	1 051	1 093	1 098

Source : IPG 2A et 2B

Évolution du cheptel bovin	2014	2015	2016	2017	2018
Vaches nourrices	37 130	36 365	36 000	35 290	33 000
Ensemble espèce bovine	67 420	66 550	65 910	64 830	61 604

Source : Agreste - SAA

Effectif bovin fin année 2018

	2A	2B	Corse
Vaches nourrices	11 200	21 800	33 000
Génisses > 2 ans	2 016	4 142	6 158
Génisses 1 - 2 ans	1 456	3 052	4 508
Génisses < 1 an	2 128	3 924	6 052
Mâles > 2 ans	1 008	1 744	2 752
Mâles 1 - 2 ans	672	1 090	1 762
Mâles < 1 an	1 904	3 270	5 174
Veaux de boucherie	672	1 526	2 198
Ensemble espèce bovine	21 440	40 548	61 604

Source : Agreste - SAA



Production

Structure de la production bovine en 2018

Animaux finis produits	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec
Vaches de réforme	310	77,5	420	78,1	730	155,6
Génisses > 2 ans	70	13,2	50	8,3	120	21,5
Génisses 1 - 2 ans	390	49,5	460	55,2	850	104,7
Génisses 6 mois - 1 an	500	62,5	1 400	159,6	1 900	222,1
Génisses	960	125,2	1 910	223,1	2 870	348,3
Mâles > 2 ans	110	28,2	160	36,0	270	64,2
Mâles 1 - 2 ans	440	61,6	980	138,2	1 420	199,8
Mâles 6 mois - 1 an	500	67,0	2 100	268,8	2 600	335,8
Mâles	1 050	156,8	3 240	443,0	4 290	599,8
Veaux de boucherie	2 890	369,9	2 980	354,6	5 870	724,5
Ensemble bovins	5 210	729,4	8 550	1 098,8	13 760	1 828,2

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production bovine (en tec)

	2014	2015	2016	2017	2018
2A	678	701	788	777	729
2B	1 095	1 146	1 187	1 128	1 099
Corse	1 772	1 847	1 975	1 905	1 828

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage bovin

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de veaux	6 456	6 173	6 460	6 592	5 934
Tonnage veaux (tec)	748	717	796	824	736
Nombre de bovins totaux	11 599	12 104	12 354	12 015	11 675
Tonnage bovins totaux (tec)	1 429	1 492	1 622	1 595	1 553

Source : DIFFAGA

Agriculture biologique

Élevage bovin biologique * en 2018

	2A	2B	Corse
Producteurs	40	43	83
Nombre de vaches mères	1 475	2 208	3 683

Évolution de l'élevage bovin biologique *

	2014	2015	2016	2017	2018
Producteurs	43	45	48	72	83
Nombre de vaches mères	2 101	2 117	2 063	3 433	3 683

Source : Agence BIO

Note : s = donnée couverte par le secret statistique

* Y compris en conversion

Le début de la campagne 2018 a été marqué par des précipitations soutenues qui ont limité la production de miel de printemps. Dans les zones de montagne et de piémont, les colonies ne se développaient pas et les apiculteurs ont dû nourrir les abeilles pour les maintenir en vie. Après une mi-saison en dents de scie, la production de fin de saison s'est accrue de façon significative par rapport à 2017 grâce à une bonne récolte de miel de maquis d'automne.

La gestion du varroa est efficace au niveau régional, mais demande des efforts soutenus aux apiculteurs qui doivent chaque année effectuer des traitements sanitaires pour ne pas perdre leurs cheptels. En outre, le risque d'introduction, sur le territoire insulaire, du frelon asiatique (*Vespa velutina* présent sur le continent et en Italie) et du petit coléoptère de la ruche (*Aethina tumida*, présent en Italie), est un sujet qui préoccupe beaucoup les apiculteurs.

La filière poursuit sa professionnalisation. Le partenariat entre le Syndicat AOC Miel de Corse - Mele di Corsica et une grande enseigne de la distribution se poursuit avec dix apiculteurs engagés.

Sources : Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica

Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs de ruches

	2015	2016	2017	2018
2A	145	135	152	160
2B	224	207	208	221
Corse	369	342	360	381

Source : DRAAF de Corse - SRAL

Note : Le répertoire des détenteurs a été remis à jour en 2015 avec la mise en œuvre du programme RESYTAL

Production

Estimation de la production de miel 2018

	2A	2B	Corse
Production de miel (t)	99	243	342
Ruches en production	7 000	14 900	21 900

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de miel

	2014	2015	2016	2017	2018
Production de miel (t)	338	499	329	306	342
Rendement moyen (kg/ruche/an)	19	24	16	15	16
Nombre de ruches en production	18 000	20 500	21 000	21 000	21 900

Source : Agreste - SAA

Production AOP

Estimation de la production de miel AOP 2018

	2A	2B	Corse
Apiculteurs AOP	47	80	127
Ruches AOP en production	5 151	10 622	15 773
Production de miel AOP (t)	73	173	246
Rendement moyen estimé (kg/ruche)	14	16	16

Évolution de la production de miel AOP

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de ruches AOP	13 565	13 928	14 509	14 938	15 773
Production de miel AOP (t)	253	344	223	217	246
Rendement moyen (kg/ruche)	19	25	15	15	16

Évolution du prix du miel AOP

	2014	2015	2016	2017	2018
Prix moyen (départ exploitation) en € HT / kg	9,20	10,20	11,13	12,63	13,20

Source : Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica

Agriculture biologique

Apiculture biologique * en 2018

	2A	2B	Corse
Apiculteurs	5	8	13
Ruches	322	1 304	1 626

Évolution de l'apiculture biologique *

	2014	2015	2016	2017	2018
Apiculteurs	14	14	12	14	13
Ruches	1 986	2 010	1 986	2 145	1 626

Source : Agence BIO

* Y compris en conversion



Les données publiées sont issues de différentes opérations statistiques menées par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et les services statistiques (SRISE) des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt :

LE RECENSEMENT AGRICOLE (RA) : enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification...

L'ENQUÊTE SUR LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (ESEA) : enquête triennale permettant de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. La dernière enquête a été réalisée par sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1050 exploitations pour la région Corse.

L'ENQUÊTE DIFFAGA : enquête réalisée mensuellement par le Service de la Statistique et de la Prospective auprès des abattoirs privés ou publics contrôlés par les services vétérinaires. Sont relevés le nombre et le poids des animaux de boucherie abattus (bovins, ovins, caprins, porcins, équidés, cervidés, sangliers, ratites).

LA STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE (SAA) : opération statistique visant à élaborer aux niveaux départemental, régional et national une synthèse chiffrée de l'utilisation des terres et des différentes productions agricoles en termes physiques (superficies, rendements, quantités récoltées pour les productions végétales - effectifs d'animaux, volumes produits pour les productions animales). Cette synthèse multi-sources s'intéresse à une année complète de production : année civile ou campagne de production. Elle est le fruit d'arbitrages conduisant à des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace. Les séries sur les surfaces et les effectifs d'animaux sont calées sur celles des recensements agricoles. Lorsque les sources sont insuffisantes au niveau du département ou de la région, les données sont évaluées par application des coefficients d'évolution de départements ou régions de référence. C'est le cas par exemple des productions maraîchères en

Corse (à l'exception des melons et des pastèques). La SAA est élaborée en trois phases :

- en mars de l'année N : SAA provisoire de l'année N-1
- en juin de l'année N : SAA semi-définitive de l'année N-1
- en décembre de l'année N : SAA définitive de l'année N-1

Modification des millésimes de campagne oléicole dans la SAA en 2016. A partir de l'exercice 2016 la campagne de référence a été homogénéisée selon les instructions nationales. Les surfaces plantées et la production sont mesurées sur la campagne année civile N - année civile N+1. Exemple pour 2016 : campagne 2016/2017. Cette nouvelle règle de détermination de millésime de campagne oléicole s'applique de manière rétroactive aux SAA depuis 2011.

LES COMPTES DE L'AGRICULTURE : les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture. Ils sont établis au niveau national (métropole + DOM) par l'INSEE et au niveau régional par le SSP et les SRISE. Les SRISE utilisent les indices d'évolution en volume des productions déterminés à partir de la SAA pour établir les comptes. Les indices de prix sont issus de sources locales ou basés sur l'indice national lorsqu'il n'y a pas d'information localement.

Les comptes d'une même année font l'objet de trois estimations, en fonction des sources disponibles. La version provisoire est élaborée en mai de l'année N+1, la version semi-définitive en mars N+2 et la version définitive en septembre N+2.

Ces opérations suivent des règles définies au niveau européen afin de permettre des comparaisons entre les différents Etats membres. Elles font l'objet de réajustements périodiques (en général pour faire suite à des enquêtes exhaustives de type recensement agricole). Les données sont alors revues en conséquence.

Glossaire

...	Renseignement non disponible
AB	Le label Agriculture Biologique (AB) atteste que le produit agroalimentaire est issu d'un système de production agricole spécifique qui exclut en particulier l'usage d'engrais, de pesticides de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés. Le contrôle des productions biologiques est assuré en France par des organismes certificateurs agréés par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	L'agriculture biologique est un mode de production respectueux de l'environnement et du bien être animal.
AOC	L'Appellation d'origine contrôlée désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen.
AOP	L'Appellation d'origine protégée désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
APRODEC	Association de promotion et de défense de la clémentine corse.
AREFLEC	Association régionale d'expérimentation fruits et légumes en Corse.
ARGRPC	Association régionale de gestion de la race porcine corse.
BDNI	La base de données nationale de l'identification (BDNI) contient l'ensemble des informations d'identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine. Elle s'élargit progressivement aux ovins, caprins et porcins.
CDA	Chambre départementale d'agriculture.
CFAA	Centre de formation d'apprentis agricoles.
COEXPLOITANT	Ce terme fait appel à la notion de forme sociétaire qui permet aux agriculteurs de s'associer en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ou en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL).
COMPTES DE L'AGRICULTURE	Les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture.
CONTRÔLE LAITIER OFFICIEL	Contrôle laitier officiel (CLO) : Structure départementale ou interdépartementale organisée en syndicat, association, coopérative ou gérée par les Chambres d'Agriculture. Il fournit à l'éleveur une connaissance individuelle de l'ensemble des animaux en production, facilitant ainsi sa maîtrise technique (alimentation) et génétique (sélection renouvellement).
CRA	Chambre régionale d'agriculture.
CTC	Collectivité territoriale de Corse.
CTIFL	Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes
CULTURES FOURRAGERES	Les cultures fourragères peuvent être récoltées en vert ou pâturées. Elles comprennent : <ul style="list-style-type: none"> - Le maïs fourrage, le sorgho, l'avoine et l'orge fourragers dont le cycle végétatif ne dépasse pas l'année. - Les prairies artificielles (légumineuses), telles que la luzerne ou le trèfle violet, occupent le sol durant 3 à 5 ans. - Les prairies temporaires (graminées), le plus souvent ray-grass et dactyle, ont généralement moins de 6 ans.
DGDDI	Direction générale des douanes et droits indirects.
DIFFAGA	Tonnages mensuels officiels du service national de statistiques.
DIMENSION ECONOMIQUE	Elle est déterminée à partir de la Production Brute Standard (PBS) de l'exploitation. Voir "PBS".
DISAR	Application Web de présentation sous forme de tableau (Excel) du résultat des enquêtes réalisées par le SSP (Aide à l'accès : http://agreste.agriculture.gouv.fr/ puis sur la page d'accueil d'Agreste/Données en ligne – Disar).
DJA	Dotation d'installation aux jeunes agriculteurs.
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.
EPLFPA (ou EPL)	Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole.
ESEA	Enquête Structure des Exploitations Agricoles. Cette enquête actualise entre deux recensements agricoles des données sur les structures des exploitations agricoles. La dernière enquête a eu lieu en 2013. Environ 10% des exploitations ont été interrogées en France métropolitaine.
EXPLOITATION AGRICOLE	L'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole (recensement, enquête structure...), une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères : <ul style="list-style-type: none"> - elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales. - elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...). - sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.
EXPLOITATION SPECIALISEE	Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
FCO	Fièvre catarrhale ovine.
FAM	FranceAgriMer.
FRCA	Fédération régionale des coopératives agricoles.
FRGDSB20	Fédération régionale des groupements de défense sanitaire du bétail.
FRECSOV	Fédération régionale corse de sélection ovine.

GIE	Groupement d'intérêt économique.
GMS	Grandes et moyennes surfaces.
IGP	L'Indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
ILOCC	Interprofession laitière ovine et caprine de Corse.
INAO	Institut national de l'origine et de la qualité.
INTER BIO CORSE	Association au service du développement de l'agriculture biologique en Corse.
INRA	Institut national de la recherche agronomique.
IPG	Identification pérenne généralisée des bovins, ovins, caprins, porcins. Premier maillon de la traçabilité, ce système repose sur le marquage individuel des animaux, la tenue du registre d'élevage et la notification des mouvements.
LABEL ROUGE	Le label rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés. La qualité, dans ce cas, se rapporte à l'ensemble des propriétés et des caractéristiques d'un produit, et lui confèrent son aptitude à satisfaire des besoins implicites ou explicites.
MANZU	Jeune bovin dont l'âge est compris entre 12 et 24 mois.
ODARC	Office du développement agricole et rural de Corse.
ODG	Organisme de défense et de gestion. Organisation collective chargée de la défense et de la gestion d'un produit sous signe officiel d'identification et de qualité.
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations : la contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
OS	Organisme de sélection. Agréé par le Ministère l'agriculture, il a la responsabilité de la définition des orientations raciales.
PRAIRIE ARTIFICIELLES	Elles sont ensemencées exclusivement en légumineuses fourragères vivaces (pures ou en mélanges). Il s'agit le plus souvent de cultures de luzerne ou de trèfle. Ces surfaces sont généralement fauchées et occupent le sol plus d'un an, mais leur durée peut théoriquement aller jusqu'à 10 ans. Les légumineuses pures, même semées depuis plus de 5 ans sont toujours considérées comme des prairies artificielles. Elles sont toujours composées de plus de 80% de légumineuses semées.
PRAIRIES TEMPORAIRES	Il s'agit de superficies à base de graminées fourragères. Elles peuvent être semées en culture pure (ray-grass, dactyle, etc.), en mélanges de graminées fourragères ou bien de graminées fourragères mélangées à des légumineuses fourragères. Elles sont exploitables en fauche et/ou pâture. Leur flore est composée d'au moins 20% de graminées semées. Ces prairies sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu à six récoltes, c'est-à-dire jusqu'à leur sixième année d'exploitation. À partir de leur septième récolte (ou année d'exploitation) elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.
PBS	La Production Brute Standard décrit un potentiel de production et résulte d'une valorisation théorique des surfaces ou du cheptel selon des coefficients régionaux. L'exploitation est « petite » lorsque sa PBS est inférieure à 25 000 €, « moyenne » lorsque sa PBS est comprise entre 25 000 € et moins de 100 000 €, « grande » si sa PBS est supérieure ou égale à 100 000 €.
RA	Recensement agricole. Enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification...
SAU	Surface agricole utilisée de l'exploitation. Superficie utilisée dans le cadre d'une activité agricole. Elle comprend les terres arables, les superficies toujours en herbe et les cultures permanentes.
SECRET STATISTIQUE	Règle régie par la loi 51-711 du 7 juin 1951 qui garantit la confidentialité des données individuelles obtenues lors d'une enquête statistique. De plus, les données sont agrégées et soumises à des règles strictes : chaque donnée cumulée doit correspondre au moins à trois unités interrogées et aucune unité ne doit représenter plus de 85% du total.
SRAL	Service régional de l'alimentation (DRAAF).
SRAF	Service régional de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).
SRISE	Service régional de l'information statistique et économique (DRAAF).
STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE	Statistique Agricole Annuelle : Etablie par tous les SRISE, elle s'intéresse à la production d'une année complète. Les données sont relatives aux statistiques d'utilisation des terres et de production agricole : superficies, rendements, quantités récoltées dans le domaine végétal, effectifs, poids ou quantités moyennes et totaux pour les productions animales (viande, œufs, lait, volailles).
SURFACE DEVELOPPEE	La surface de la parcelle est comptée autant de fois qu'elle a donné lieu à une production dans l'année.
STH	Surface toujours en herbe. Les superficies toujours en herbe sont des superficies consacrées, hors assolement classique, à des productions fourragères herbacées. Elles peuvent résulter d'un enherbement naturel ou d'un ensemencement datant de six ans ou plus.
TEC	Tonne équivalent carcasse. Unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc.
UTA	Unité de travail annuel. Elle permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part, de l'activité des personnes de la famille (chef compris), et d'autre part, de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation du matériel agricole et des groupements d'employeurs). La mesure d'une UTA est équivalente à celle d'un équivalent temps plein (ETP).
UTANS	Unité de travail annuel non salariée. Une Utans équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne non salariée occupée à plein temps pendant une année.
VDN	Vins doux naturels.
VDP	Vin de pays.
VSIG	Vin sans indication géographique.
VDT	Vin de table.

Annuaire des organismes agricoles

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
ABEP (association balanine des éleveurs producteurs)	Route de Muro 20226 SPELONCATO		06.81.44.77.90
ADE 2B (association départementale de l'élevage de Haute-Corse)	Lieu-dit Peri Tondu - Caporalino 20236 OMESSA		04.95.47.32.74
ADPVB (association départementale des producteurs de viande bovine)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09		04.95.20.65.49
AEBES (association des éleveurs bovins de l'extrême sud)	SICASUC - Route de Bonifacio 20137 PORTO-VECCHIO		04.95.70.09.18
AGC 2A (association de gestion et de comptabilité de Corse-du-Sud)	Immeuble Ivoire - Route de Mezzavia-BP 5185 20501 Ajaccio cedex 05	thierry.casanova@cercorse.com	04.95.29.26.60
AGC 2B (association de gestion et de comptabilité de Haute-Corse)	Maison de l'agriculture 15 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA cedex	agc2b@cerfrance.fr	04.95.34.90.60
Agri Gestion Corse	Lot Arbucetta - Rond-point de Ceppe 20620 BIGUGLIA	sa.agc@orange.fr	04.95.34.44.42
AOP FRUITS DE CORSE	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	cebfl.corse@wanadoo.fr	04.95.38.52.60
APFEC (association des producteurs de fruits d'été corses)	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	apfecorse@yahoo.fr	06.29.30.03.84
APRODEC (association de promotion et de défense de la clémentine corse)	Maison de l'agriculture - 15 avenue Jean Zuccarelli-CS 60215 20293 BASTIA Cedex	aprodec@wanadoo.fr	04.95.31.89.37 06.85.86.28.92
AREFLEC (association régionale d'expérimentation fruits et légumes en Corse)	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	areflec@wanadoo.fr	04.95.38.99.00
AREO (association régionale des éleveurs ovins de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	areoagnellunustrale@wanadoo.fr	04.95.29.26.21
AREP (association régionale des éleveurs porcins)	Chez Monsieur GIORGI J.Félix 20157 FRASSETU		06.09.03.10.15
ARGRPC (association régionale de gestion de la race de porc corse "Porcu Nustrale")	19 avenue Noël Franchini 20090 AJACCIO	porcu.nustrale@orange.fr	06.03.34.18.26
Association A NUCIOLA	Mairie - 20221 CERVIONE	atelier.la.noisette@orange.fr	06.85.90.49.91
Association CAP VERT	Lieu dit Cepita 20228 LURI	contact@lesjardinstraditionnelsducapcorse.org	
Association de Défense et de Promotion de l'Oignon de Sisco	Mairie de Sisco 20233 SISCO	o.p.bardin@wanadoo.fr	
CASGIU CASANU	A Casa Sebbiaghja 20250 RIVENTOSA	casgiucasanu@yahoo.fr	04.95.25.65.74 06.25.62.18.34
CDA 2A (chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	direction@corse-du-sud.chambagri.fr	04.95.29.26.00
CDA 2B (chambre d'agriculture de la Haute-Corse)	Maison de l'agriculture - 15 avenue Jean Zuccarelli-CS 60215 20293 BASTIA Cedex	cda2b@haute-corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40
CFPPA U Rizzanese (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	Route de Levie 20100 SARTENE	cfppa.sartene@educagri.fr	04.95.77.06.42

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
CFPPA de Borgo-Marana (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	650 route de Purettonne 20290 BORGIO	cfppa.borgio@educagri.fr	04.95.30.02.31
CIV-Corse (conseil interprofessionnel des vins de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas - 20200 BASTIA	civ@vinsdecorse.com	04.95.32.91.32
CONSEIL DU CHEVAL EN CORSE	Club Hippique de Biguglia, lido de la Marana - 20620 BIGUGLIA	conseilduchevalencorse@orange.fr	04.95.35.06.79 06.19.89.43.91
CRA (chambre régionale d'agriculture)	Maison de l'agriculture - 15 avenue Jean Zuccarelli-CS 60215 20293 BASTIA Cedex	cra@corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40
CRE (comité régional d'équitation corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	crecorse.communication@gmail.com	04.95.22.28.35
CRPF (centre régional de la propriété forestière)	105 cours Napoléon 20000 AJACCIO	corse@crpf.fr	04.95.23.84.24
CRTE (comité régional du tourisme équestre)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	marion.crecorse@gmail.com	04.95.22.28.35
CRVI DE CORSE (centre de recherche viticole)	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	f.piccinini@crvi-corse.fr	04.95.38.89.10
DDCSPP Corse-du-Sud (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)	18, avenue Colonel Colonna d'Ornano -CS 10005 20704 AJACCIO Cedex 9	ddcspp@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.50.39.40
DDCSPP Haute-Corse (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)	Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo-CS60011 20288 BASTIA Cedex	ddcspp@haute-corse.gouv.fr	04.95.58.50.50
DDTM de Corse-du-Sud (direction départementale des territoires et de la mer)	Terre Plein de la Gare 20302 AJACCIO Cedex 09	ddtm@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.29.09.09
DDTM de Haute-Corse (direction départementale des territoires et de la mer)	8 boulevard Benoîte DANESI CS 60008 20411 BASTIA Cedex 09	ddtm@haute-corse.gouv.fr	04.95.32.97.97
Direction régionale des douanes de Corse	3 parc Cunéo d'Ornano - BP 328 20179 AJACCIO Cedex 1	dr-corse@douane.finances.gouv.fr	04.95.51.71.71
DRAAF de Corse (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)	Immeuble Le Solferino 8 cours Napoléon - CS 10002 20704 AJACCIO Cedex 9	draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.00
EPLFFPA de Borgo-Marana	650 route de Purettonne 20290 BORGIO	epl.borgio@educagri.fr	04.95.30.02.30
EPLFFPA de Sartène	Route de Levie - 20100 SARTENE	epl.sartene@educagri.fr	04.95.77.09.76
FDSEA 2A (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Route de Piantarello 20169 BONIFACIO	fdsea.corse.du.sud@gmail.com	04.95.73.14.87
FDSEA 2B (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Maison de l'Agriculture - 15, Avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	fdsea2b@wanadoo.fr	04.95.32.23.50
FranceAgriMer	Résidence Plein Sud - Avenue Paul Giacobbi-20600-BASTIA		04.95.51.86.40
FRCA (fédération régionale des coopératives agricoles de Corse)	15 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	frca-corse@wanadoo.fr	04.95.32.84.40
FREDON (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles)	BP15 20117 CAURO	fredoncorse@orange.fr	04.95.26.68.81 06.75.81.76.98
FRGDSB 20 (fédération régionale des groupements de défense sanitaire du bétail de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	contact@frgds20.fr	04.95.24.26.95
GDSB de Corse-du-Sud (groupement de défense sanitaire du bétail)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	gds2a@reseauuds.com	04.95.23.51.86
GDSB de Haute-Corse (groupement de défense sanitaire du bétail)	Immeuble Beveraggi - Route de Calvi - 20218 PONTE-LECCIA	gds2b@reseauuds.com	04.95.46.39.78 04.95.48.19.73

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
GIAC (groupement intersyndical des AOC de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas-20200-BASTIA	giac.corse@orange.fr	04.95.31.39.29
GIE CORSICAMANDES	Lieu dit Albaretto 20240 GHISONACCIA	jeanluc.mozziconacci@free.fr	04.95.56.23.55 06.09.51.01.86
GRPF (groupement régional des producteurs de fourrages de Corse)	Chez Monsieur FAZI Toussaint Lieu dit Saint-Antoine 20240 GHISONACCIA	grpf.corse@gmail.com	06.12.90.38.07
GRPTCMC (groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et marrons de Corse)	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	grptcmc@wanadoo.fr	04.95.38.93.30 06.70.06.50.45
ILOCC (interprofession laitière ovine et caprine de Corse)	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	04.95.27.43.67 06.74.64.08.07
INAO (institut national de l'origine et de la qualité)	Ceppe Espace 20620 BIGUGLIA	INAO-CORSE@inao.gouv.fr	04.95.32.25.37
INRA LRDE (laboratoire de recherches sur le développement de l'élevage)	Quartier Grossetti 20250 CORTE	lrde-corse@inra.fr	04.95.45.15.15
INRA San Giuliano Unité expérimentale Citrus	20230 SAN GIULIANO	uecitrus-corse@inra.fr	04.95.59.59.25
INRA San Giuliano Unité de recherche AGAP	20230 SAN GIULIANO	uragap-corse@inra.fr	04.95.59.59.21
INSEE de Corse	Résidence du Cardo Rue des Magnolias - BP 907 20700 AJACCIO Cedex 9	insee-corse@insee.fr	04.95.23.54.54
Inter Bio Corse	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	biocorse@gmail.com	04.95.38.85.36
JA 2A (jeunes agriculteurs de Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture 19 Avenue Noël Franchini - BP 913 20700 AJACCIO cedex 9	jeunesagri2a@gmail.com	04.95.23.51.88
JA 2B (jeunes agriculteurs de Haute-Corse)	Maison de l'Agriculture 15, Avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	ja2b@wanadoo.fr	04.95.38.75.60
MSA (mutualité sociale agricole)	Parc Cunéo d'Ornano - BP 407 20175 AJACCIO Cedex	contact@msa20.msa.fr	04.95.29.27.00
O.S. RACE OVINE CORSE (organisme de sélection de la race ovine corse)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscorse@worldonline.fr	04.95.57.10.91
ODARC (office du développement agricole et rural de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 618 20601 BASTIA Cedex	odarc@odarc.fr	04.95.30.95.30
OEC (office de l'environnement de Corse)	14 Avenue Jean Nicoli 20250 CORTE	info@oec.fr	04.95.45.04.00
OEHC (office d'équipement hydraulique de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 678 20601 BASTIA Cedex	direction-sg@oehc.fr	04.95.30.93.93
OMC (organisation des maraîchers de Corse)	Bâtiment Intercommunal, Route du Stade - 20215 VESCOVATO	omc@wanadoo.fr	06.25.34.28.46
ONF (office national des forêts)	La Pietrina - Avenue de la Grande Armée - 20000 AJACCIO	dr.corse@onf.fr	04.95.23.78.20
PNRC (parc naturel régional de Corse)	2, rue Major Lambroschini - BP 417 20184 AJACCIO Cedex	infos@pnr-corse.fr	04.95.51.79.10
SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural)	Maison Verte - 15, avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA	direction@safer-corse.com	04.95.32.36.24
SCA ALTRA CARRI	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	jph.altracarri@alicepro.fr	04.95.20.65.49
SCA CORSIA (coopérative régionale de sélection et d'insémination artificielle)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscorse@worldonline.fr	04.95.57.10.91
SCA I PASTORI (Coopérative des éleveurs bovins de la Plaine Orientale)	Migliacciaru 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO	tumbatoghju@yahoo.fr	04.95.57.98.15
SIDOC (syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse)	26 quartier de la Poste 20260 LUMIO	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
SRISE - DRAAF de Corse (service régional de l'information statistique et économique)	Forum du fango 8 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	srise.draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.10
Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOC Brocciu	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	pierrini@aol.com	09.75.87.03.26 06.23.87.57.70
Syndicat AOC Farine de Châtaigne Corse Farina castagnina Corsa	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	aocfarinedechataignecorse@orange.fr	04.95.38.93.30 06.29.59.58.62
Syndicat AOC Huile d'olive de Corse - Oliu di Corsica	26 quartier de la Poste 20260 LUMIO	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99
Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica	Station Expérimentale d'Altiani - RT 50 -20251-ALTIANI	aop.mieldecorse@wanadoo.fr	04.95.48.69.69 06.14.63.03.63
Syndicat de Défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	porcu.nustrale@orange.fr	06.03.34.18.26
Syndicat PPAM de Corse (plantes à parfum aromatiques et médicinales)	U Salvadoraghju 20117 OCANA	corsicapam@aol.com	
U CAVALLU CORSU	Chez Monsieur EMMANUELLI Sébastien, Piazzole d'Orezza 20229 PIAZZOLE	ucavallucorsu@gmail.com	06.58.20.21.69
Via Campagnola	Campu Vecchju 20230 LINGUIZZETTA	viacampagnola@aol.com	06.22.92.31.43



Chiffres clés de l'agriculture corse

Bilan de campagne 2018

Réalisé en collaboration

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

Uffiziu di u Sviluppo
Agriculu è Rurale di Corsica
Office du Développement
Agricole et Rural de Corse



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

DRAAF de Corse
Service Régional
de l'Information
Statistique et
Economique



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CORSE